

Annexe 1 : Demande d'accord technique préalable

<input type="checkbox"/> DEMANDE de PERMISSION DE VOIRIE
<input type="checkbox"/> DEMANDE D' ACCORD TECHNIQUE PREALABLE

	BENEFICIAIRE	EXECUTANT (Entreprise chargée des travaux)
Raison social ou Nom		
Adresse :		
Nom du Représentant (pour ces travaux)		
Téléphone		
Télécopie		
Adresse électronique :		

Dates prévisionnelles des travaux	Du :	Au :
-----------------------------------	------	------

LOCALISATION DES TRAVAUX			
Commune:			
Adresse :		Du n°	Au n°
Complement d'adresse:			
NATURE DES TRAVAUX			
<input type="checkbox"/> Electricité Gaz <input type="checkbox"/> Télécom <input type="checkbox"/> Assainissement <input type="checkbox"/> Adduction d'Eau Potable <input type="checkbox"/> Autres			
<input type="checkbox"/> Pose de conduite <input type="checkbox"/> Branchement <input type="checkbox"/> Autres (à préciser):			
<input type="checkbox"/> Tranchée longitudinale <input type="checkbox"/> Tranchée transversale <input type="checkbox"/> Tranchée de faibles dimensions			
DOMAINE PUBLIC OCCUPE			
<input type="checkbox"/> Accotement <input type="checkbox"/> Trottoir <input type="checkbox"/> Chaussée <input type="checkbox"/> Voie de bus <input type="checkbox"/> Bande/Piste cyclable <input type="checkbox"/> Stationnement			
MODIFICATIONS DE LA CIRCULATION SOUHAITEES			
<input type="checkbox"/> Rue barrée <input type="checkbox"/> Traversée par .../...chaussée <input type="checkbox"/> Alternat			
<input type="checkbox"/> Demande de constat contradictoire des lieux			

Pièces jointes obligatoirement : voir au verso **Date :**

Signature

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE / ACCORD TECHNIQUE PREALABLE:

PIECES A FOURNIR

- L'imprimé normalisé de demande de permission de voirie ;
- Un plan de situation (type plan de ville) comportant le nom de la commune, le nom de la voie, le n° d'adressage. Pour les trottoirs le long des routes départementales en agglomération, le n° de la RD ;
- Un plan côté à une échelle convenable pour la compréhension du projet. Le gestionnaire de la voirie pourra exiger un autre plan, à une échelle qu'il aura fixée ;
- Un mémoire explicatif décrivant les travaux, la nature de l'occupation et les conditions d'exploitation de l'ouvrage et indiquant le mode d'exécution prévu, la date et le délai d'exécution souhaités ainsi que les mesures envisagées sur le plan de l'exploitation de la route et de la sécurité de la circulation ;
- Des documents permettant de juger de l'esthétisme des affleurements (nature et qualité des matériaux, couleur, aspect de surface, conditions d'implantation) ;
- Le cas échéant, une note de calcul justifiant la résistance et la stabilité des ouvrages ou installations;
- Le cas échéant, les coordonnées du coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs ;
- La définition des mesures d'entretien ultérieur de l'ouvrage ;
- Les coordonnées d'une ou plusieurs personnes "d'astreinte" pendant les travaux;
- Un engagement de payer la redevance éventuelle d'occupation du domaine public.